
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

Direction de l'Assistance et des Œuvres
Universitaires

Department of Student Assistance and
Welfare

Sous -Direction de l'Assistance aux Etudiants

Sub-Department of Student Assistance

22 - 00206

N° _____ /MINESUP/SG/DAOU/SDAE/SBA/BBA

Yaoundé, le

06 JUN 2022

COMMUNIQUE INTERNE

LE MINISTRE D'ETAT MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Le Royaume du Maroc met à la disposition du Gouvernement camerounais cinquante (50) bourses d'études supérieures au titre de l'année académique 2022/2023 réparties ainsi qu'il suit.

- 47 bourses pour le niveau universitaire ;
- 03 bourses pour le Master et le Doctorat.

Ces bourses s'adressent aux jeunes camerounais et portent sur les domaines d'études suivants : Classes Préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs ; Sciences Paramédicales ; Etudes médicales ; Architecture ; Ingénierie et Sciences Technologiques ; Sciences Agronomiques et Vétérinaires ; Science Commerciales et de Gestion ; Pharmacie ; Mathématiques ; Mathématiques-Informatique ; Sciences de la Vie ; Biologie-Chimie-Géologie ; Mathématiques-Informatique-Physique ; Art et Métiers ; Sciences Economiques et Gestion ; Génie Civil ; Génie Electrique ; Génie Mécanique ; Energie Renouvelable ; l'Urbanisme et Habitat , Génie Numérique.

Critères d'éligibilité :

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre en parfaite santé physique et mentale ;
- Avoir un passeport en cours de validité.

Pour les études Universitaire :

- Etre âgé(e) de 22 ans au plus ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat ou d'un GCE A/L toutes séries confondues session 2021 ou 2022 obtenu avec la mention Très-Bien pour la Médecine et classes préparatoire ; Bien pour les filières d'Ingénierie et la Pharmacie ; Assez-Bien pour les autres filières.

Pour le cycle Post-universitaire :

- Etre âgé(e) de 32 ans au plus ;
- Etre titulaire d'une Licence ou d'un Master, session 2018 ou 2019 avec la mention Bien au moins.

calcom

Composition du dossier :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur indiquant le sexe, l'âge, la région d'origine, la filière choisie et le contact téléphonique et électronique ;
- Un formulaire dûment rempli et imprimé sur le site « www.amci.ma/publications » ;
- Deux copies certifiées de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un extrait de casier judiciaire ;
- Deux photocopies du passeport ;
- Deux copies certifiées conformes de l'Attestation de Réussite au Baccalauréat assortie de deux photocopies légalisées du Relevé de Notes ;
- Un Certificat Médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie infectieuse et contagieuse notamment la tuberculose et certifiant qu'il est vacciné ;
- Une copie du carnet de vaccination (covid-19) ;
- 3 photos d'identité récentes, en couleur, comportant au verso les noms, prénoms et la nationalité du candidat ;
- Une enveloppe format A4.
- Les photocopies des bulletins de notes des trois trimestres de la classe de terminale pour les candidats sous réserve du baccalauréat session 2022 ;
- Deux copies certifiées conformes des Diplômes, et des Relevés de Notes universitaires ainsi que les programmes d'études suivis (pour les candidats de niveau post-universitaire) ;
- Une copie du projet de recherche ou du mémoire (pour le niveau post-universitaire).

Les dossiers complets en 03 exemplaires dont 02 photocopies et 01 original (pièces certifiées) doivent être déposés au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, Immeuble Ministériel n°2, porte 1504 au plus tard le 20 juin 2022 à 15 h 30 mn, délai de rigueur.

N.B:

- Les bourses post-universitaires sont prioritairement destinées aux anciens boursiers du Maroc ayant obtenu au préalable l'inscription et l'autorisation d'un Enseignant encadreur.

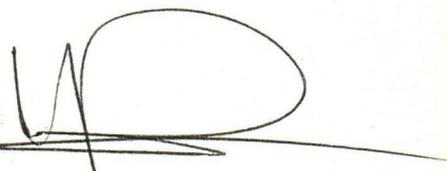
- Pour plus amples informations sur les établissements publics de formation, la procédure et les formalités d'inscription au Maroc, bien vouloir consulter les sites suivants : www.amci.ma; www.enssup.gov.ma; www.men.gov.ma.

- Les dossiers incomplets seront rejetés.

Copie :

- CAB/MINESUP
- SG/MINESUP
- Toutes les Directions et Divisions/MINESUP
- CELCOM/MINESUP
- Universités d'Etat
- Chrono/Archives.




Jacques Fame Ndongo